

CE QU'ON PENSAIT DANS LA VILLE DE LA DISPARITION DE
M. TRINGLE.

Le lendemain du jour où M. Tringle eut la malencontreuse idée de s'habiller en diable, il en résulta une émotion considérable dans la ville des Hettes.

Thérèse se leva de grand matin pour conter à son maître l'épouvantable vision de la nuit. Après avoir frappé discrètement à la porte de la chambre à coucher du célibataire sans en recevoir de réponse, la vieille gouvernante ouvrit et se sauva effrayée en apercevant le lit encore bordé.

Pleine de terreur, elle fit part de cette aventure aux servantes de la rue Tire-Lire, qui en répandirent le bruit rue du Chat-Bossu. La nouvelle circula sur la place des Belles-Femmes, pour de là être colportée dans la rue du Petit-Credo. Les gens de l'impasse Glatigny en firent part aux habitants de la ruelle des Oiseaux ; alors la nouvelle circula dans toute la ville, et chacun se redit la fâcheuse visite de M. Tringle à la famille Brou, ainsi que sa disparition.

Que pouvait être devenu M. Tringle ? Tel était le cri général pendant qu'à cette heure, accroché au taureau, le célibataire répandait la terreur parmi les populations voisines.

Certains pensèrent que M. Tringle, honteux de sa mésaventure, s'était peut-être livré sur sa personne à quelque acte déraisonnable ; mais l'existence tout entière du célibataire protestait contre la probabilité de ces violences.

Cependant de si nombreux dégâts avaient été commis dans la ville la nuit précédente que les principaux magistrats s'assemblèrent chez le sous-préfet pour ouvrir une enquête.

Les habitants, effrayés par les récits de Thérèse, enfouissaient leur argentier dans les caves. Il semblait certain qu'un être maléfisant s'était emparé de la personne de M. Tringle, laissant sur son passage de nombreuses traces de dévastation.

La commission, composée du commissaire de police, du juge de paix, du maire et du sous-préfet, fit annoncer à son de tambour un avis pour ordonner aux citoyens la fermeture des portes à la nuit tombante. On attendit au lendemain pour convoquer la garde nationale.

Quant au perruquier Chabre, il se désolait plus encore de la perte de son costume que de la disparition de M. Tringle. Mélancoliquement assis dans sa boutique et regardant les fioles d'huile de Macassar et d'huile antique que les rayons d'un mauvais quinquet piquaient de points lumineux, il était blessé de la joie que manifestaient les galopins de la ville qui se donnaient rendez-vous devant cette montre merveilleuse où étaient étalés des masques de carton bizarres.

Les voisins, groupés autour de Chabre, cherchaient à consoler le perruquier, qui, d'une voix altérée, s'écriait :

— Il faudrait être sans cesse sur ses gardes dans le commerce. M. Tringle n'a pas seulement laissé d'arrhes ! Qui payera mon costume ?

En ce moment, les carreaux volèrent en éclats, et une sorte de trombe furieuse entra dans la boutique, renversant quinquet, essences, pots de pommade, plats à barbe.

Au dehors, mille voix criaient :

— Arrêtez ! arrêtez !

Un groupe de paysans se ruait dans la boutique à la poursuite du taureau furieux, qui, pourchassé à coups de fourche, était entré dans la ville et ramenait dans ses

foyers le célibataire meurtri, sur le corps duquel il restait à peine quelques lambeaux de l'habit de diable.

La foule allait toujours s'amassant sans se rendre compte de l'événement. Les uns croyaient la boutique de Chabre renversée par un tremblement de terre, les autres, entendant le rappel des tambours des pompiers, se disaient qu'un incendie menaçait la ville. C'étaient des propos inutiles, des paroles sans fin, de sinistres exclamations qui ne trouvaient que trop d'échos dans la foule.

On vit poindre une grande lueur au bout de la rue. Les pompiers accouraient, portant des torches et entraînant sur leurs pas les habitants épouvantés. Dans la rue, les voisins ouvraient leurs fenêtres et descendaient à demi habillés en gémissant :

— Hélas ! la boutique de Chabre est défoncée !

Les gamins, pleins de joie, parcouraient la ville en criant :

— Au feu ! au feu !

La ville des Hettes, d'habitude si tranquille, semblait en proie à l'incendie et au pillage.

Il fallut l'intervention des autorités pour isoler la boutique du perruquier et y ramener l'ordre.

Alors à la lueur des torches apparut, caché sous le comptoir, M. Tringle qui n'avait plus figure humaine. Barbouillé de suie, son habit de diable en lambeaux, une corne pendante, il s'écriait :

— Grâce ! grâce !

Le taureau, reconnaissant la voix de son terrible cavalier, semblait répondre par un énorme beuglement :

— Pas de pitié !

Le commissaire de police étant entré, le célibataire s'échappa des mains des paysans, qui ne pouvaient croire qu'ils avaient affaire à un être humain.

— Sauvez-moi, monsieur le commissaire, je suis Tringle, s'écriait-il !

Alors seulement, quoique les autorités conservassent une certaine défiance, le spectre qui prenait le nom du célibataire, fut conduit sous bonne escorte en face de Thérèse, qui enfin voulut bien reconnaître son maître ; mais à la suite de cet événement, M. Tringle passa de longues heures pleines de remords où lentement définaient un à un les propriétaires, les boutiquiers, les servantes, les fonctionnaires publics et les magistrats vis-à-vis desquels il s'était rendu coupable de dommages pendant la soirée précédente.

Pour avoir brisé la tête de saint Crépin et la lanterne du commissaire ;

Pour avoir cassé les sonnettes et jeté les seaux dans les caves ;

Pour avoir démantelé le long fusil de bois et les grandes lunettes ;

M. Tringle était châtié !

Voilà où l'avaient conduit les dommages envers le prochain, la violation de la propriété, le préjudice causé à d'estimables concitoyens.

Quand M. Tringle guéri put reprendre sa vie tranquille, il lui fallut indemniser le propriétaire du taureau pour l'avoir fourbu.

Les paysans réclamèrent des indemnités considérables tant étaient nombreux les dégâts commis dans la campagne.

Chabre envoya une forte note pour les réparations de son costume de diable. Ce fut une occasion de faire remettre sa boutique à neuf aux frais du célibataire qui, accablé de ridicule, dut renoncer à l'espoir d'obtenir le main de Mlle Brou, qu'il ne convoitait que par intérêt.

FIN.